

Sommaire

Éditorial

3

Charles van Ypersele de Strihou
Président de la Fondation

Activités de la Fondation

11^e cycle de conférences « Foi chrétienne : quelle transmission ? » 4

La bibliothèque de la Faculté de théologie
Présence de la *Fondation* sur un vaste chantier 5

Colloque des doctorants et journée de rentrée de l'école doctorale 6
Éric Gaziaux, professeur à la Faculté de théologie

Vie de la Faculté

Un nouveau professeur : Didier Luciani 7

« *Identités et religions. Pour une meilleure gouvernance des défis sociaux* »
Un colloque à l'occasion de l'ouverture du Master en sciences des religions 8
André Haquin, professeur émérite de la Faculté de théologie

Échos du symposium du RRENAB 10
Louison Bissila Mbila, doctorant en théologie

Prochaines activités 12

Fondation *Sedes Sapientiae*
Faculté de théologie
Université catholique de Louvain
Grand Place, 45 à 1348 Louvain-la-Neuve
téléphone : 010 - 47 36 04 téléfax : 010 - 47 87 40



Éditorial

Chaque livraison du Bulletin reflète bien la diversité et la richesse des activités de la Faculté de théologie.

Il y a d'abord l'annonce des prochaines conférences qu'elle organise avec la Fondation, en février et mars prochain, sur « Foi chrétienne : quelle transmission ? » Comment surmonter « l'indifférence, la raillerie, la suspicion qui accueillent l'annonce du Christ de l'Évangile dans une société laïque » ? Question qui préoccupe nombre d'entre nous, désarçonnés dans une société changeante.

Le colloque « Identités et religions – pour une meilleure gouvernance des défis sociaux » a été organisé dans le cadre du lancement du nouveau master en sciences des religions. Le contexte de sécularisation aussi bien sociétale qu'individuelle suscite une réappropriation du concept d'identité religieuse. Force est de reconnaître aussi que l'identité religieuse de chacun évolue au fil du temps et qu'elle dépend de l'identité collective. Dans nos sociétés multiculturelles, la relation entre religions et pouvoirs publics se cherche pour s'élaborer à frais nouveaux. L'effacement des balises du passé permet la découverte d'un intérêt insoupçonné de l'État pour les religions. Évoquons, dans ce contexte, l'annonce d'une journée consacrée en janvier prochain à « Quelle place pour le religieux dans l'espace public ? ».

Le portrait d'un des nouveaux professeurs à la Faculté de théologie est frappant. Qu'un professeur d'exégèse ait vécu pendant dix ans de l'humble travail de ses mains avant de se livrer « au désir de servir le Christ par l'intelligence » est une interpellation. « L'exégète – dit le professeur Luciani – illustre la fécondité anthropologique et

théologique des récits bibliques. Ces récits aident le lecteur de la Bible à penser ce qu'est l'homme en lui-même, dans sa relation aux autres et à Dieu ».

La Parole s'est traduite en textes dans la Bible. La mission de l'exégète est de retraduire ces derniers en Parole pour aujourd'hui. Ce travail rigoureux recourt à des outils précis qu'a exploré le symposium organisé par le réseau RRENAB, à Lyon. Des chercheurs en exégèse de Louvain et d'autres pays ont affiné des outils novateurs proposés par d'autres disciplines, la linguistique et la sémiotique, bel exemple de fertilisation croisée.

Deux articles, enfin, rappellent que la Fondation Sedes Sapientiae contribue aussi à la vie de la Faculté de théologie en soutenant sa bibliothèque et en épaulant le colloque des doctorants, organisé cette année avec la Faculté de théologie de l'Université Marc Bloch de Strasbourg.

L'attente qu'exprime le temps de l'Avent nourrit une espérance, une promesse : « Écoute, maison de David... le Seigneur lui-même vous donnera un signe » (Isaïe 7, 13-14). Avec ses moyens, la Faculté porte cette espérance qui nous enracine dans le mystère de Noël et nous ouvre sur une humanité plénière révélée dans le Christ. Merci de la soutenir.

Joyeux Noël !

Charles van Ypersele de Strihou
Président

Activités de la Fondation



Foi chrétienne : quelle transmission ?

11^e cycle de conférences de la Fondation *Sedes Sapientiae*

Comme l'écrivait il y a quelques années le théologien baptiste américain John H. Peatling, « God, what a problem ». Parler de Dieu, proposer la foi, partager une conviction religieuse, autant de défis quasiment insurmontables pour la plupart des chrétiens occidentaux en ces temps-ci. L'annonce évangélique se heurte immédiatement à maintes résistances, à de l'indifférence, à de la raillerie, à de la suspicion. Est-il possible de communiquer, de catéchiser, d'annoncer le Christ des Évangiles dans une société laïque qui se méfie clairement de toute parole publique sur une option religieuse.

Les historiens de la mission pourront montrer que ce n'est pas une complète nouveauté : le christianisme engendre parfois des mouvements de résistance profonds. En Occident, l'idée que le christianisme hier majoritaire avait perdu une bonne part de sa crédibilité sociale et culturelle est maintenant communément admise. Il reste que le redéploiement pastoral dans nos régions n'a guère encore engendré un nouveau langage et une nouvelle structure destinés à proposer la foi en des temps incertains.

Les Églises chrétiennes se trouvent en présence d'une génération dont la socialisation religieuse et l'intégration à des communautés croyantes n'ont pas été assurées. Ce fait nouveau appelle de nouvelles initiatives qui ne peuvent se couler simplement dans des moules conçus pour une situation de chrétienté. Alors, le défi était d'encadrer des chrétiens et non d'initier au christianisme des personnes qui n'en connaissaient pas les rudiments. Il s'agit aujourd'hui de proposer la foi chrétienne et non simplement de garder vivantes des pratiques chrétiennes reçues en héritage. Les conférences permettront de faire le point en mettant en lumière divers aspects théologiques et pastoraux de la transmission.

UN CYCLE : DEUX LOCALISATIONS

- à Louvain-la-Neuve : aux Auditoires Montesquieu, Place Montesquieu (Parking Grand-Place, payant).
- à Bruxelles : au Centre œcuménique, avenue de l'Assomption, 69 à 1200 Bruxelles (à 100 m du métro Alma) ;

Lundi 4 (LLN) et mardi 5 février (Bxl) à 20h00

Fragilité de l'annonce chrétienne : une chance ?

par Benoît Lobet,

Maître de conférences invité UCL

Lundi 18 (LLN) et mardi 19 février (Bxl) à 20h00

Un passage historique, de l'URSS à la Russie

Par Hélène Carrère d'Encausse,

Secrétaire perpétuel de l'Académie française

Lundi 3 (LLN) et mercredi 4 mars (Bxl) à 20h00

Transmettre par l'écrit et/ou par l'image ?

par Isabelle Saint-Martin,

École Pratique des Hautes Études, Paris

Lundi 17 (LLN) et mardi 18 (Bxl) à 20h00

Identité personnelle et transmission intergénérationnelle

par Henri Derroitte

Professeur à l'UCL

Les conférences de 2006

« Jésus : portraits évangéliques »

vont sortir de presse à la mi-février,

aux Éditions Lumen Vitae.

Publication des conférences précédentes

Dans la collection « *Trajectoires* » des éditions Lumen Vitae, rue Washington 184 à 1050 Bruxelles
Tél. 02/349 03 99 :

Pèlerinage et espaces religieux, n° 17 (175 p., 18 €, ISBN 2-87324-296-1)

Le mal, qu'en faire ?, n° 16 (134 p., 16 €, ISBN 2-87324-266-3)

Mystiques et Politiques, n° 15 (132 p., 16 €, ISBN 2-87324-249-3)

Des rites et des hommes. Regards d'anthropologie et de théologie, n° 14 (148 p., 16 €, ISBN 2-87324-199-3)

Habiter et vivre son corps, n° 13 (128 p., 16,40 €, ISBN 2-87324-172-1)

Quand le salut se raconte, n° 11 (128 p. 12,27 €, ISBN 2-87324-145-4)

Démocratie dans les Églises. Anglicanisme–Catholicisme–Orthodoxie–Protestantisme, n° 10 (104 p., 11,15 €, ISBN 2-87324-121-7)

L'être humain au regard des religions. Hindouisme et Bouddhisme–Judaïsme–Christianisme–Islam, n° 9 (128 p., 11,89 €, ISBN 2-87324-119-5)

Le Jésus de l'histoire est disponible aux mêmes éditions dans la coll. « Horizons de la foi » (109 p., 9,41 €, ISBN 2-87324-095-4).

La bibliothèque de la Faculté de théologie

Présence de la *Fondation* sur un vaste chantier



La bibliothèque de la Faculté de théologie met à la disposition de ses lecteurs environ 70.000 volumes et 500 périodiques proposés en accès direct. Ce patrimoine répond à une triple vocation.

- Une bibliothèque de base surtout destinée aux étudiants de premier cycle en théologie et aux étudiants de l'Université inscrits aux cours de sciences religieuses donnés dans leurs Facultés ; en bénéficie plus largement l'ensemble de la communauté universitaire.
- Une bibliothèque de recherche comportant une section commune (Dictionnaires, encyclopédies, bibliographies,...) ; une zone où sont rassemblés des collections de textes et documents (Actes pontificaux et conciliaires, écrits des Pères de l'Église, ...) ; la salle des revues et des collections d'ouvrages ;
- Les bibliothèques spécialisées : ce sont des salles où sont regroupés selon leur discipline (exégèse, histoire, morale, dogmatique, pastorale, missiologie, histoire des religions) des livres de haut niveau scientifique indispensables au personnel académique et scientifique de la Faculté, aux étudiants de deuxième cycle et de l'École doctorale.

L'utilisateur consulte le catalogue informatisé des bibliothèques de l'UCL pour localiser le/les documents qu'il recherche. À cette fin, la Faculté a créé un cours d'heuristique avec exercices pour initier les étudiants à l'utilisation des outils informatiques qui leur permettent d'accéder aussi aux catalogues d'autres Universités (en particulier, de l'Académie Louvain et de la KULeuven). Ce faisant, est assuré l'accès le plus large aux documents imprimés dont la place reste essentielle dans le travail théologique d'enseignement et de recherche.

Le support papier n'est cependant plus la seule référence dans le système actuel des nouveaux moyens de communication et de savoir. Les générations de chercheurs d'aujourd'hui et de demain se développent dans un environnement technologique qui, tantôt facilite leur travail, tantôt fait surgir de nouvelles questions. Pour que la recherche soit créative, la bibliothèque universitaire doit permettre à ses utilisateurs de fréquenter l'Internet et ses « autoroutes de l'information » et, notamment, de se rendre sur les sites intéressant la théologie identifiés par des enseignants de la Faculté ; de disposer d'instruments bibliographiques sous forme informatisée (cédéroms ou bases de données en réseau, thèses défendues à l'UCL répertoriées sous format électronique, périodiques accessibles « en ligne », ...). Le bibliothécaire est devenu, selon une terminologie anglo-saxonne, un « gestionnaire de savoir » (*knowledge manager*).

C'est dans ce contexte que, depuis 1998, la Fondation *Sedes Sapientiae* apporte à la bibliothèque de théologie des moyens financiers indispensables à ses missions. En cette fin d'année 2007, près de 25.000 € ont été versés : ils ont subventionné de précieux accroissements dont Geneviève Bricoult a donné un premier état dans le *Bulletin* n° 2 (juin 2003, p. 4-5). Les fonds reçus permettent d'alimenter le portefeuille des souscriptions, de compléter des collections d'ouvrages ou de revues (interrompues faute de crédits), de procéder à des achats coûteux d'encyclopédies ou de dictionnaires, d'acquérir des instruments électroniques. Ainsi, depuis 2003, le mécénat de la *Fondation* a-t-il couvert les achats des volumes annuels de l'encyclopédie *Religion in Geschichte und Gegenwart*, de l'*Encyclopedia of Christianity*, du dictionnaire *Lexicon Gregorianum* : acquisitions estampillées du sigle de la *Fondation*. On se souvient que celle-ci avait permis en 2002 la restauration de la *Polyglotte de Londres* ou *Bible de Walton*. Pour 2007, on retiendra un achat significatif : le *Rouleur de cuivre de la grotte 3 de Qumrân* (3Q15). *Expertise, restauration, épigraphie*, en deux volumes, enrichi des contributions de plusieurs spécialistes.

La consultation « en déroulé » d'un texte sur l'écran de l'ordinateur coexiste avec le feuilletage des livres qui possèdent des atouts d'accessibilité immédiate et de facilité de maniement. Comme toute bibliothèque, celle de théologie est dans une immobilité trompeuse : on pourrait croire à une citadelle de papier abritant des bosquets d'ordinateurs. Mais la vie y palpète parce qu'elle est, en fait, un coin de la mémoire de la foi et au service de la formation et de la recherche en théologie qui, elles, sont une expression de la foi en acte cherchant à répondre aux défis de notre temps.

Pour poursuivre cette mission, la Faculté de théologie reste reconnaissante à la Fondation *Sedes Sapientiae* de soutenir activement son indispensable outil : la bibliothèque.

Henri WATTIAUX

Responsable de la Commission Bibliothèque de la Faculté

Colloque des doctorants et Journée de rentrée de l'école doctorale en théologie et études bibliques



C'est sous une formule quelque peu nouvelle que s'est tenu le désormais traditionnel colloque des doctorants. Pour la première fois de son histoire, cette journée entre doctorants, chercheurs et professeurs de l'école doctorale en théologie et études bibliques de l'UCL s'est vécue sous la forme d'une rencontre interdoctorale. En effet, l'école doctorale de l'UCL avait invité, dans le cadre de ces journées des 18 et 19 mai 2007, l'école doctorale de théologie et des sciences religieuses de l'Université Marc Bloch de Strasbourg. S'inscrivant dans une volonté de collaboration qui plonge ses racines dans le réseau international francophone THEODOC (réseau doctoral européen des facultés de théologie francophones, dont l'initiative revient à la faculté de théologie de l'UCL et qui est présidé, depuis sa création en 2005, par É. Gaziaux), cette rencontre symbolisait le souhait de partenariat au niveau de la recherche doctorale entre les facultés de théologie catholique et protestante de l'Université Marc Bloch et celle de l'UCL. C'est ainsi que 5 enseignants et 23 doctorants de Strasbourg ont participé à ces deux demi-journées qui ont rassemblé plus d'une soixantaine de doctorants, chercheurs et professeurs.

L'après-midi du 18 mai fut consacrée à la présentation de travaux de doctorants de deuxième année de l'école doctorale de l'UCL dans laquelle s'intercalaient deux présentations de docteurs en théologie, fraîchement promus, de Strasbourg. Ce panel exposait l'éventail des recherches en cours, chaque présentation étant suivie d'un bref débat entre le doctorant et l'assemblée. Sensibilités théologiques et origines diverses s'y sont ainsi croisées dans un climat d'écoute mutuelle et de découverte de l'autre. Sur les huit interventions, ce sont en effet huit doctorants d'origines et nationalités différentes qui purent présenter leur travail : Belge, Ivoirien,

Congolais, Rwandais, Français, Néerlandais, Mexicain et Italien, 8 nationalités, 8 regards et 8 perspectives sur les différents domaines de la théologie se sont ainsi exposés l'espace d'une après-midi. L'occasion était dès lors offerte aux doctorants (et collègues) de se rencontrer, de se découvrir et d'entamer un débat qui allait se poursuivre dans un repas festif gracieusement offert par la Fondation *Sedes Sapientiae*. La cuisine



italienne du « Doge » prolongeait cette après-midi studieuse, la qualité du service et des mets présentés favorisant l'ambiance de convivialité qui avait déjà régné les heures précédentes.

Rendez-vous fut donné le lendemain à 9h pour une matinée plus académique dont les hôtes d'honneur furent le Pr. Jean-Daniel Causse (théologien de la faculté de théologie protestante de Montpellier) et le Pr. François Nault (théologien de la faculté de théologie de l'Université Laval de Québec) pour une conférence sur les rapports entre théologie, mystique et politique. Au

terme de cette matinée, nos hôtes strasbourgeois quittèrent le site de l'UCL, que la plupart découvrait pour la première fois, non sans envisager le renouvellement d'une telle expérience, mais cette fois au sein de la cité strasbourgeoise. Cette rencontre, dont l'organisation est à l'agenda des deux présidents des écoles doctorales (A. Birmelé pour Strasbourg et É. Gaziaux pour l'UCL), devrait avoir lieu pendant l'année académique 2008-2009.

En ce début d'année académique 2007, l'école doctorale en théologie et études bibliques a également organisé le 19 octobre une journée de rentrée consacrée à la rationalité théologique. Dans le contexte actuel qui voit l'émergence, entre autres, de mouvements fondamentalistes et de tendances sectaires, la question du statut de la rationalité en théologie prend une dimension particulière. N'est-ce pas elle en effet qui per-

met l'insertion de la théologie dans un savoir universitaire et une praxis sociale, en même temps qu'elle en souligne la spécificité ? S'enracinant dans un projet FSR (Fonds spéciaux de recherche) octroyé à cette thématique, dont les promoteurs sont Benoît Bourguine, Éric Gaziaux (Faculté de théologie) et Jean Leclercq (Faculté de philosophie), cette journée voulait mettre en exergue l'importance de cette problématique pour la recherche actuelle en théologie. À cette occasion, les exposés des Pr. Yves Labbé (Faculté de théologie catholique, Strasbourg), Hans-Christoph Askhani (Faculté de théologie protestante, Genève), Martin Leiner (Faculté de théologie protestante, l'ena) ont apporté divers éclairages soulignant la nécessité de penser le statut de la rationalité en théologie contre toutes dérives totalitaires ou idéologiques. Une cinquantaine de professeurs et de doctorants ont participé à ces travaux.

ÉRIC GAZIAUX

Vie de la Faculté de théologie



Un nouveau professeur : Didier Luciani – interview



Après avoir présenté le Prof. Henri Derroitte, le Bulletin de la Fondation a interrogé un autre professeur nommé à la Faculté pour l'Unité d'exégèse en septembre 2007, le Prof. Didier Luciani.

Devenir professeur dans une Faculté de théologie n'est guère courant. Comment en êtes-vous arrivé là ?

D.L. : Mon itinéraire est sans doute assez atypique par rapport à un cursus universitaire classique. Ayant rejoint une communauté chrétienne à l'âge de 18 ans, j'ai exercé, pendant dix ans, différents métiers plutôt manuels (agent hospitalier à Paris, maçon à Alger, berger en Auvergne, etc.), avant d'« entrer en théologie ». Le besoin de comprendre, la soif de connaître la Parole de Dieu, le désir d'aimer et de servir le Christ davantage et de le

faire aussi avec mon intelligence m'ont conduit, dans le cadre de cette communauté, à m'intéresser aux questions de formation. C'est un séjour de trois ans à Jérusalem (1981-1984) qui m'a mis le pied à l'étrier. Toute la suite de mon parcours, jusqu'à l'obtention de mon doctorat (2003) et ce poste à LLN (2007), en passant par mon enseignement à Namur ou à Lille, doit plus – j'en suis convaincu et j'en reste émerveillé – à la « providence » et à des rencontres humaines décisives qu'à la poursuite d'un « plan de carrière » bien établi.

Quels enseignements vous sont confiés à la Faculté ?

D.L. : L'exégèse de l'Ancien Testament (en collaboration avec le professeur André Wénin), le cours d'initiation au grec du Nouveau Testament et le secteur du judaïsme, dans le cadre du nouveau Master en sciences des religions qui vient de s'ouvrir à l'UCL. En dehors de ces cours eux-mêmes, je trouve surtout très stimulant et je perçois comme une énorme chance de pouvoir travailler à l'intérieur d'une unité d'exégèse accueillante, dynamique et pleine de projets.

Quels sont donc vos projets de recherche pour les années qui viennent ?

D.L. : En ce qui concerne l'Ancien Testament, ils vont dans deux directions assez différentes. D'une part, je mène des recherches sur les textes législatifs du Pentateuque, sur leur organisation et leur structure. C'est un peu mon « lieu » biblique, l'endroit où je me sens chez moi. D'autre part, en suivant la voie ouverte par mon collègue André Wénin et en collaboration avec les autres membres de l'unité d'exégèse, je compte développer une étude en narratologie biblique, dans le but d'illustrer la fécondité anthropologique et théologique des récits bibliques. Autrement dit, comment ces récits – en tant que récits – aident le lecteur de la Bible à penser ce qu'est l'humain en lui-même, dans sa relation aux autres et dans sa relation à Dieu. Pour être plus précis, nous avons initié depuis quelque temps une vaste recherche sur la question de la ruse et du mensonge (et partant, de la violence et de la vérité) dans les textes de l'Ancien Testament. André Wénin et certains de ses doctorants travaillent ce thème dans la Genèse et les livres de Samuel ; je m'attelle per-

sonnellement au livre des Juges. Il y a encore certainement place pour d'autres études, sur d'autres livres, et nous comptons bien faire des émules parmi de futurs docteurs. J'espère enfin que le cours sur le judaïsme me permettra de reprendre contact avec l'exégèse juive, domaine que je n'ai jamais vraiment oublié, mais que j'ai dû un peu laisser de côté ces dernières années.

Que signifie pour vous aujourd'hui enseigner l'exégèse ?

D.L. : Je perçois deux dimensions complémentaires à mon travail. Il y a la dimension la plus visible, celle d'un service de la Parole de Dieu en Église. Ce service prend d'abord le visage concret des étudiants qui viennent se former à la Faculté et pour lesquels on peut souhaiter non seulement qu'ils ne sortent pas dégoûtés à tout jamais de cette discipline technique et exigeante qu'est l'exégèse, mais encore que celle-ci leur permette de découvrir les richesses infinies de l'Écriture et d'en acquérir l'intelligence. Ce service prend aussi le visage de tous les publics variés qui font appel à nous pour découvrir ce corpus parfois si déroutant qu'est l'Ancien Testament. Mais il y a une autre dimension, plus « gratuite », moins « utilitaire », honorée par la recherche dont j'ai parlé plus haut. Il s'agit alors – au prix d'un difficile et fragile équilibre entre recours à des méthodes critiques (quelles qu'elles soient), soumission à un texte, respect de son altérité, et engagement du lecteur – de se mettre patiemment à l'écoute d'une Parole, d'entrer en dialogue avec elle, non seulement parce qu'elle est Parole de Dieu, mais parce qu'elle est tout à la fois une parole d'homme, capable de rejoindre et d'interpeller tous les humains dans la mesure même où ceux-ci acceptent de s'y exposer.

(Propos recueillis par J. FAMEREE)

Identités et religions

Pour une meilleure gouvernance des défis sociaux



Identités et religions

Pour une meilleure gouvernance des défis sociaux

(Louvain-la-Neuve, 18 - 20 avril 2007)

Organisé par l'Université catholique de Louvain à l'occasion de l'ouverture prochaine du Master pluridisciplinaire en sciences des religions (2007-2008), le colloque Identités et religions a réuni un public attentif, nombreux, et varié. Au cours de la séance académique du 19 avril, le recteur Bernard Coulie a inauguré officiellement la future formation et s'est félicité de ce que le programme soit pris en charge par les six facultés de Sciences humaines – philosophie, histoire, droit, sociologie, psychologie, théologie – et qu'une Chaire en droit des religions soit créée à cette occasion, dont le titulaire est le professeur Louis-Léon Christians. Ensuite, Jean Leclercq (UCL, Philosophie) responsable du Master a présenté le programme comportant un tronc commun (90 crédits) et des finalités approfondies pour un total de 30 crédits (étude complémentaire de deux religions ou d'une des trois approches : socioanthropologie de la religion, psychologie de la religion, droit des religions). Enfin, le doyen de la Faculté de théologie, Camille Focant, a remercié la Fondation « Louvain » et la Fondation « Sedes Sapientiae » ainsi que les nombreux mécènes qui ont rendu possible la création de la Chaire en droit des religions.

La conférence inaugurale *Religion, université et responsabilité publique* a été confiée à Jean-Paul WILLAIME, Directeur de l'Institut Européen en Sciences des Religions (Paris). On constate en Europe un affaiblissement des aspects institutionnels des religions (« croire sans appartenir ») et une dérégulation des croyances et des pratiques ; toutefois, les religions font l'objet d'une attention particulière de la part des États membres de l'Union européenne. Même l'État français, qui vient de fêter

l'anniversaire de la « loi de séparation » de 1905, intervient dans le financement des lieux de culte et reconnaît officiellement un certain nombre de groupes religieux. Si les États européens se proclament presque tous laïques, cette laïcité s'accompagne de la reconnaissance des religions et de leurs apports sociaux, éducatifs et scientifiques. L'idée d'un enseignement des « faits religieux » comme faits historiques, culturels, et sociaux est un acquis récent en France qui intéresse de nombreux pays. Ce champ pluridisciplinaire et fécond peut créer un espace de dialogue, prometteur pour les sociétés démocratiques. L'université doit y tenir sa place, comme la création du Master en sciences des religions à Louvain-la-Neuve le montre. Du reste, cet enseignement en sciences des religions a commencé au 19^e s. notamment à Genève (1873) et à Paris (Collège de France en 1880 et École Pratique des Hautes Études en 1886). Réduire la religion à la sphère privée serait une illusion et risquerait de favoriser la « guerre des dieux ». La société contemporaine se doit de penser les grands systèmes de sens élaborés par l'humanité au fil des temps, qu'ils soient religieux ou non.

Que deviennent les identités religieuses dans les sociétés sécularisées ? Telle est la question centrale proposée à la réflexion des participants le matin du 19 avril. Le sujet, *La sécularisation, ses origines et ses expressions*, a été abordé par un sociologue chevronné, spécialiste de la question, Karel DOBBELAERE (KU Leuven). Le terme « sécularisation » souvent utilisé en Belgique est proche de celui de « laïcisation » qui caractérise le monde français. La séparation entre religion et politique caractérise une situation selon laquelle le religieux, autrefois « englobant » dans la société, est devenu un sous-système parmi bien d'autres. Ce processus s'est développé à des degrés divers

dans bon nombre de pays européens au 19^e s. La Belgique, par exemple, a connu un affrontement entre le monde catholique et le monde laïque, au terme duquel on est arrivé à une situation de « différenciation segmentaire », chaque camp organisant un certain nombre de services (école, hôpital, culture, banque, syndicat, parti politique). La « pilarisation » des institutions à la belge (socialiste, libérale, catholique) exprime bien cette situation. Quant à la sécularisation récente, elle est à la fois le fait de la société et des individus. Une certaine sécularisation sociétale en Belgique provient de situations historiques récentes comme le financement par l'État des écoles catholiques, ce qui, par la suite, a favorisé un pluralisme de fait au plan idéologique et religieux tant chez les enseignants que chez les étudiants. De même, le financement des hôpitaux a eu pour conséquence que l'aumônerie est devenue un service optionnel pour les patients. Plus récemment, les politiques au pouvoir ont accéléré le phénomène de sécularisation, par exemple en ce qui concerne les lois en bioéthique. On peut aussi mentionner la déconfectionnalisation des structures catholiques : mouvements de jeunes et d'adultes et parti politique catholique. Mais il faut aussi faire écho à une sécularisation de type individuel. Dans la ligne d'une certaine mentalité urbaine (étudiée par les sociologues dans les années 1970) caractérisée par le libre choix, on constate aujourd'hui que prédominent les choix individuels sur les repères et propositions des institutions religieuses : crise des croyances et recomposition des credos, pratiques religieuses à la carte, évolution de la fête de Noël désormais centrée sur l'enfance, pression des individus et des familles sur le style des liturgies de mariage et de funérailles où la mise en valeur des intéressés prime sur une certaine objectivité de la liturgie et du mystère chrétien. Cependant, plutôt qu'à une disparition des religions, on assiste à une crise d'appartenance, à une émancipation par rapport aux institutions religieuses, en matière éthique, religieuse, et éducative. On peut penser que la sécularisation sous cette double forme sociétale et individuelle ne s'arrêtera pas.

Le sujet abordé par Pierre-Yves BRANDT (Université de Lausanne) a pour titre *L'identité religieuse : apport de la psychologie religieuse pour une meilleure gouvernance*. Y a-t-il des prédispositions psychologiques ou des traits de la personnalité qui facilitent l'accès à la croyance en Dieu ? Non, l'identité religieuse n'est pas un donné ou une prédisposition. Par contre, la sociologie montre que l'identité change au cours de la vie en fonction des enracinements de la personne et des nombreuses interactions sociales ; elle est un processus évolutif, une réalité qui se construit. Au plan philosophique, la question se pose : si des évolutions parfois profondes caractérisent mon existence, en quoi puis-je dire que je reste moi-même ? La permanence de la personnalité n'est pas un simple élément d'ordre génétique ; l'individu peut donner sens à ce qui lui arrive, notamment en élaborant un « récit de soi » qui exprime son identité. On parle d'« identité narrative ». Si je deviens autre, je ne deviens pas un autre ! Ce « récit narratif » est adressé à autrui et je l'élabore en

tenant compte de mes interlocuteurs. Le langage est donc un lieu privilégié de la construction de l'identité de la personne. De plus, l'identité religieuse personnelle dépend partiellement de l'identité collective : je construis mon récit en m'appuyant sur un récit collectif, réalisant une sorte de « thématization de valeurs » portées par la collectivité. Cette identité religieuse est une réponse à la menace de rupture de continuité dans mon identité personnelle. À cet égard, la conversion religieuse des adolescents mérite attention. Diverses études ont montré que certaines conversions se faisaient par transmission opérée sans rupture au sein du groupe. Par contre, il arrive que des jeunes de milieux islamiques, devenus adultes, n'arrivent plus à s'approprier l'héritage qui leur est transmis. Comment préserver mon identité psychique et échapper à la schizophrénie religieuse, à une sorte de dédoublement de personnalité ? Un certain nombre de catholiques ou de juifs occidentaux adhèrent au bouddhisme sans abandonner leur identité religieuse initiale. Il faut remarquer qu'aujourd'hui l'identité n'est plus nécessairement liée à l'appartenance : l'attractivité religieuse est souvent vécue comme une recherche d'aide pour maintenir mon intégrité psychique quand celle-ci est menacée. Le salut dans ce cas serait vécu comme une manière d'échapper à la fragmentation psychique et à ses conséquences sociales : le religieux apparaît au service de la construction de l'identité personnelle. Il arrive que des adolescents quittent un univers pour en adopter un autre ; mais la période de recherche peut être longue et douloureuse, vécue comme un temps de « dépossession » au cours duquel l'individu se demande qui il est et ce qu'il va devenir. Quant à la gouvernance publique, il faut souhaiter qu'elle soit informée et sensible à ces processus psychologiques et que les différents acteurs privés et publics (éducateurs, juges, décideurs politiques) soient attentifs à de pareilles évolutions et puissent les accompagner.

Le pluralisme et la cohabitation dans une société multiculturelle est une des questions importantes évoquées au cours du colloque, en particulier dans l'exposé bien documenté de Silvio FERRARI (Université de Milan) intitulé *Religions et réformes publiques en Europe*. La relation entre les États et les Églises est en train de changer considérablement. Pendant des siècles, l'Europe a connu un pluralisme religieux intra-chrétien (catholiques, protestants, orthodoxes), fondé sur des bases culturelles largement partagées et sur un fond de citoyenneté commune. Aujourd'hui, les pays de l'Union européenne évoluent de ce pluralisme religieux vers un pluralisme éthique, culturel et religieux. Une des difficultés nouvelles est que l'Islam estime inacceptable la distinction entre le religieux, le culturel et l'éthique. De plus, des groupes identitaires se manifestent dans toutes les religions. Il faut également rappeler que la pacification après les Guerres de religion est venue notamment de la sécularisation de la politique et de la culture, la société s'organisant désormais non plus sur base de principes religieux mais d'arguments rationnels. Deux tendances peuvent exister aujourd'hui : soit considérer que le phénomène religieux relève de la

sphère privée, soit estimer que les religions auront à l'avenir un nouveau rôle public. En fait, les transformations socioreligieuses dans les pays de l'Union européenne manifestent quelques constantes significatives. Dans les rapports Église-État, on peut dire que les extrêmes ont tendance à s'estomper : ainsi le régime de séparation totale d'une part, et la situation de « religion d'État » d'autre part. La Suède et la Norvège ont renoncé à considérer le luthéranisme comme religion d'État et même la Grèce considère désormais l'orthodoxie comme « religion dominante » (plutôt qu'officielle) du pays. Est-ce la fin des monopoles et pourquoi ? En réalité, les pays européens sont aujourd'hui religieusement fragmentés, ce qui rend incommodes les solutions extrêmes. Le nouveau pluralisme religieux et l'option non religieuse d'un certain nombre de citoyens invitent à chercher de nouvelles relations entre l'État et les divers groupes religieux représentés sur le territoire. On peut souvent parler d'une « séparation collaborative et amicale » des États qui n'exclut bien souvent ni la reconnaissance, ni le soutien des religions. On peut même constater que les Concordats avec le Saint-Siège se sont multipliés ces dernières années. Quant à l'État français dont la laïcité est particulièrement prononcée, il finance l'Institut Européen des Religions de Paris. L'importance accrue des religions sur la scène publique amène donc les États à chercher une relation nouvelle avec les groupes religieux. Les États font preuve d'une « implication modérée » par un soutien aux divers groupes religieux. En revanche, ils peuvent exercer un droit de regard favorable à la cohésion sociale. L'Europe fait donc preuve aujourd'hui d'une certaine convergence par recentrement. Même les États les plus laïques se ren-

dent compte qu'ils ne peuvent se permettre de négliger les religions.

Terminons en signalant que le colloque s'est voulu aussi interactif que possible. Chacun des exposés majeurs a été suivi soit d'un temps de réaction assuré par des répondants qualifiés appartenant à l'Académie Louvain ou à la KULeuven (juristes, historiens, sociologues, psychologues, etc.), soit d'un panel pluridisciplinaire et d'échanges avec l'auditoire. Il n'est pas possible d'en faire ici la recension détaillée. Plusieurs tables rondes ont également été organisées, notamment sur *Religion et participation démocratique*. De plus, les participants ont pu entendre des exposés brefs consacrés à la recherche en sciences des religions à l'UCL (histoire, droit, philosophie, psychologie, socio-anthropologie) ainsi que divers aperçus concernant les Religions entre conflits et médiations au 21^e s. (dialogue à trois voix, chrétienne, juive et musulmane) et un exposé sur Droit et médiation dans la régulation des formes de vie religieuse concernant l'Amérique du Nord (Pierre Noël, Université de Sherbrooke) et l'Europe (Louis-Léon Christians, UCL, Faculté de théologie).

Il convient en terminant cette chronique de souligner la qualité des interventions matinales de Jean Leclercq, responsable du Master en sciences des religions, une des chevilles ouvrières de la rencontre.

Professeur André HAQUIN
Faculté de théologie



Symposium du réseau

RRENAB

Réseau de recherche en analyse narrative des textes bibliques

(Lyon, 11-13 mai 2007)

Le Réseau de Recherche en analyse narrative des textes bibliques (RRENAB), constitue un appui important à la recherche des doctorants en exégèse biblique de notre Faculté. La plupart d'entre eux étaient présents au 4^e symposium RRENAB qui s'est tenu à Lyon, du 11 au 13 mai 2007. Près de 50 enseignants, doctorants et jeunes chercheurs des institutions partenaires du réseau ont pris part aux travaux qui avaient pour cadre l'Université Catholique de Lyon (11 mai) et le Centre Don Bosco (12 et 13 mai). Après le colloque de Paris (8-10 juin 2006), où la question du point de vue était au centre des débats, les institutions partenaires du RRENAB voulaient poursuivre l'affinement des outils de l'analyse narrative à partir de l'examen du concept d'énonciation très répandu chez les linguistes et les sémioticiens. D'où le thème choisi cette année : « Les marques de l'énonciation dans le texte biblique ».

Trois conférences plénières, des ateliers sur les textes et des communications de doctorants ont ponctué les journées de travail. Dans l'après-midi du vendredi 11 mai, après le mot d'accueil du Prof. Michel Quesnel, bibliste et recteur de l'Université Catholique de Lyon, la première conférence plénière a été prononcée par André Wénin de Louvain-la-Neuve sur le thème : « Les marques de l'énonciation dans les récits de l'Ancien Testament ». S'appuyant sur des outils conceptuels développés par le linguiste Alain Rabatel tels que « le point de vue asserté », « le point de vue représenté » et « le point de vue raconté », Wénin a montré la grande variété des marques dont dispose le récit biblique en hébreu pour signaler les changements de la source de l'énonciation. Trois textes lui ont servi d'illustration : 1 S 18,17-29, Jg 3,20-25 et Gn 38,1a.6-10. Pour le conférencier, l'intérêt pour la recherche d'une étude des marques de l'énonciation dans l'A.T. est triple. D'abord, dans l'analyse narrative on ne peut se contenter de paraphrases et d'intuitions sur le récit ; il est

indispensable de développer une sensibilité à la langue. Ensuite, pour comprendre un récit, il est important de savoir avec la vue de qui ou de quel personnage sont présentées les choses. Enfin, les distinctions de Rabatel sont essentielles pour saisir la finesse des récits de l'A.T., même s'ils ne restent que des outils et doivent être utilisés avec à-propos et souplesse.

Dans la matinée du samedi, c'était à Yvan Bourquin de Lausanne de proposer une étude de l'énonciation dans le Nouveau Testament. L'ouvrage d'Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, a servi de base à la réflexion du conférencier. Celle-ci a débuté par une précision des concepts tels que : énoncé, énonciation, locuteur, énonciateur, effacement énonciatif et polyphonie. Ensuite, Bourquin a proposé un regard sur les différentes situations énonciatives dans les dialogues et discours du N.T., réservant un traitement particulier à des textes entièrement narratifs, Mc 5,1-6 et 6,53-56. Il ressort de cette étude que, dans les textes du N.T., plusieurs procédés d'énonciation sont mis en œuvre, parmi lesquels : le transfert énonciatif, où celui qui parle paraît déguisé (Mt 22,16 ou Rm 9,17) ; l'effacement énonciatif qui recourt à un énonciateur universel tel que la rumeur publique (Ac 21,21) ; le cumul énonciatif où le narrateur est omniprésent, y compris lorsqu'il fait parler ses personnages en s'effaçant ; le cumul des voix ou symphonie comme dans Ap 22,17-20 ; et la polyphonie dans laquelle les énonciateurs comme les énonciataires sont au centre d'un tourbillon (Jn 12,27-33).

L'ultime conférence plénière a été prononcée dans la matinée du 13 mai par Bruno Gelas de l'Université de Lyon II. Après avoir rappelé que la question de l'énonciation est née chez les linguistes, Gelas a montré qu'elle comporte plusieurs niveaux. Il a particulièrement attiré l'attention sur quatre d'entre eux. Premièrement, il existe des marques de l'énonciation dans l'énoncé : des marques temporelles et démonstratives, les pronoms, mais aussi les dialogues, ou encore les vacillements souvent rencontrés dans les textes poétiques. Deuxièmement, le texte étant un discours qui se déroule dans le temps, l'énonciation doit être interrogée dans la manière dont elle s'inscrit dans les textes. Troisièmement, l'énonciation renvoie au lecteur, car l'actualisation d'un texte est elle-même une marque d'énonciation. Enfin, l'énonciation textuelle implique toujours une réflexion sur l'acte d'écriture. Pour son exposé, Gelas s'est basé sur le Psaume 41. L'étude de ce poème lui a permis de mettre en évidence une « catastrophe énonciative » se manifestant dans le brouillage de pronoms. Pour le conférencier, c'est précisément là où il y a des failles que se produit quelque chose d'important, et non simplement là où il y a progression.

Six ateliers de travail sur textes, animés par des professeurs et des chercheurs, ont eu lieu dans la matinée et l'après-midi du 12 mai. Les trois ateliers portant sur des textes de l'A.T. étaient animés par Philippe Abadie de Lyon (2 S 11-12), Dany Noquet de Montpellier (1 R 18ss ; 2 R 9-10) et Elena Di Pede de Louvain-la-Neuve (Jr 28). Les trois autres, consacrés à des textes du N.T., étaient animés par Guy Bonneau de l'Université Laval (Mc 14,1-16,8), Alain Gignac de Montréal (Rm 7-9) et Jacques Descreux de Lyon (Ap).

Quant aux communications des doctorants et des jeunes chercheurs, elles ont pris place pendant les deux premiers jours du symposium. Pour l'A.T. : L. Bissila Mbila (1 R 3,16-28) et D. Luciani de Louvain-la-Neuve (Gn 34), B. Pinçon de Lyon (Qohelet). Pour le N.T. : D. Rodier (Mt 1), J.-S. Viard (Rm 7,7-25) et D. Jodoin de Montréal (1 P 2,18-25) ; E. Steffek (statut de la citation dans le N.T.), S. Buttica (Ac 3,1-26), P. Fabien (Ac 8,4-25) et A.-L. Zwilling (Lc 15,11-32) de Lausanne.

Au terme du symposium, une table-ronde a réuni en séance plénière André Wénin, Bruno Gelas et Daniel Marguerat (Lausanne) remplaçant Yvan Bourquin, empêché. Les échanges avec les congressistes montrent que le concept d'énonciation n'est pas clair pour tous, et qu'une certaine confusion subsiste chez certains entre énonciation et point de vue. Les participants à la table-ronde, toutefois, étaient unanimes pour dire que les deux concepts ne sont pas interchangeables. Si l'énonciation peut être définie comme un événement porteur de discours, il est clair qu'on trouvera des énonciations aussi bien chez le narrateur que chez le personnage. Le point de vue, par contre, est une des modalités pour rendre compte des interférences possibles entre énonciation du narrateur et celle du personnage. En se penchant sur la question de l'énonciation dans la Bible, le narratologue ne fait pas simplement un clin d'œil aux linguistes et aux sémioticiens en vue d'une synergie, mais il reste dans le cadre de sa démarche méthodologique puisqu'il y a énonciation dans tous les textes. L'étude de l'énonciation, comme tous les outils exégétiques, est à prendre en compte sans toutefois être absolutisée.

La prochaine rencontre du RRENAB consistera en un colloque international organisé à l'Université Laval à Québec (Canada), du 29 mai au 1^{er} juin 2008 dans le cadre des festivités pour le quatre centième anniversaire de la fondation de la ville. Les conférences principales auront pour thème la question de l'intrigue dans les récits bibliques.

Louison-Emerick BISSILA MBILA
Doctorant à la Faculté de théologie

Prochaines activités ...

➤ 25 janvier 2008

Journée Cecafof-religion : ***Quelle place pour le religieux dans l'espace public ?***

Accueil et présentation du débat par Henri Derroitte et Marie-Elisabeth Kiessel

Conférences :

- *Présence des chrétiens dans l'espace médiatique : entre humilité et rupture*
par Frédéric Blondeau, journaliste
- *Le fait religieux entre approche culturelle et approche culturelle : fantasme ou réalité pour la société ?*
par Jean Leclercq, philosophe
- *L'impensé du vivre ensemble*
par Benoît Bourguin, théologien

Détails : www.uclouvain.be/97078

➤ 29 janvier 2008

Journée de pastorale : ***Évolutions de la jeunesse et défis pastoraux***

Lors de leur visite *ad limina* en 2004, des évêques français dressaient devant Jean-Paul II ce constat : « Le nombre des jeunes atteints par les paroisses, les aumôneries scolaires ou étudiantes, les mouvements, les groupes divers, est relativement faible. L'enseignement catholique lui-même est de plus en plus un lieu de première évangélisation. La transmission du patrimoine familial a traversé durant ces dernières décennies une crise grave et nous en constatons également les effets sur le plan religieux. La génération des 25-45 ans est relativement peu présente dans la vie de nos paroisses ». Et le pape des JMJ, de plaider à nouveau pour de l'inventivité. Qu'en est-il en Belgique francophone ? Sur quelles bases bâtir et consolider des projets ? Quels liens sont à construire ? Quels lieux donner aux jeunes pour vivre une foi communautaire et épanouie ? Programme et inscription : www.uclouvain.be/99925

Pour toutes informations au sujet de ces activités :

Secrétariat de la Faculté de théologie 010 / 47 36 04 ou www.uclouvain.be/teco



**Vous pouvez effectuer un don à la Fondation *Sedes Sapientiae*
par un versement au compte bancaire
271-0366366-29
avec la mention « Compte TECO 3351 ».**
**Les versements d'un montant de 30 € au moins feront l'objet d'une
attestation en vue d'obtenir l'exonération fiscale.**
Déjà merci !